



**TOUS DANS L'ACTION LE 15 Mai 2008
POUR LA DEFENSE DE L'HOPITAL PUBLIC
SEUL GARANT DE L'EGALITE D'ACCES AUX SOINS**

La situation des hôpitaux se dégrade !.

Pas une journée sans qu'annonce soit faite de plans d'économies drastiques auxquels sont contraints des établissements confrontés à des situations budgétaires sans précédent.

Remise en cause de nombreux acquis sociaux, atteintes aux règles statutaires, emplois menacés participent d'une situation générale très largement dégradée de l'hospitalisation publique.

La Fédération SPSS FO entend ne pas laisser sous silence le bulletin de santé de l'hôpital public qui chaque jour voit les personnels constater combien se profile l'ombre d'un véritable plan social.

La situation est grave et il convient d'ores et déjà d'organiser une riposte à la hauteur des dégâts qui s'annoncent.

Ce ne sont ni les différents rapports parus (Ritter, Bur, Larcher) et encore moins les orientations prises au plus haut niveau de l'Etat qui favoriseront dans les semaines à venir le retour à la sérénité auxquels peuvent prétendre tous les hospitaliers pour exercer dans les conditions les meilleures qui soient.

Le recul de l'hôpital public n'est plus, dans nombre d'endroits une menace, c'est désormais une réalité

Aujourd'hui, à l'annonce des votes des budgets des hôpitaux pour 2008, de nombreux établissements hospitaliers présentent un déficit budgétaire très inquiétant.

Pour exemple :

- CHU de Nice : 36,4 M€
- HCL Lyon : 36,5 M€
- CHU de Nantes : 31,5 M€
- CHU de Lille : 15 M€
- CHU de Nancy : 23 M€
- Etablissements hospitaliers de l'Île de France : 400 M€

Sur le plan national, celui-ci est évalué à plus de **800 Millions d'euros** ce qui représente l'équivalent de 20 000 emplois.

Cette situation conduit les établissements hospitaliers à adopter des plans de retour à l'équilibre qui portent sur les dépenses de personnel et l'offre de soins.

↳ Les conséquences sur les personnels:

- Les effectifs : cela se traduit par des suppressions d'emplois qui touchent dans un premier temps les agents contractuels ;
- La dégradation des conditions de travail : elle est liée à un non remplacement des absences pour maladie, formation, maternité, etc... ;
- Une remise en cause du statut :
 - o suppression des jours de RTT,
 - o retard dans les titularisations,
 - o allongement de la durée de carrière ;
- Une dégradation des conditions d'exercice professionnel : elle se traduit par une diminution de la qualité de prise en charge des patients pouvant aller jusqu'à la maltraitance institutionnelle.

↳ Les conséquences sur l'offre de soins :

- Fermeture de services : maternité, chirurgie, réanimation, etc...
- Restructuration d'établissements par le biais de fusion ;
- Transferts de lits motivés par la réduction des dépenses de personnel :
 - o de courts séjours (chirurgie, maternité, médecine) en lits de soins de suite et de réadaptation,
 - o de lits d'unité de soins de longue durée dans les EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes).
- Autant si nous sommes d'accord pour dire qu'il existe un réel manque de lits dans les secteurs de soins de suite et de réadaptation et des personnes âgées, ceci nécessite la création réelle de lits et places et non le transfert comme proposé.

Enfin, la concession du service public au secteur privé à but lucratif (d'intérêts marchands) se traduira par une diminution de l'offre de soins et une inégalité d'accès pour les usagers.

Cette situation préoccupante nous amène à lancer un appel solennel aux pouvoirs publics pour lui signifier que les personnels hospitaliers s'opposent au démantèlement de leur outil de travail, à la remise en cause d'une véritable éthique de soins par la dégradation de la situation des établissements.

Dans la poursuite des conférences de presse organisées au plan régional et de celle qui s'est tenue à la confédération FO le 23 avril dernier, **FORCE OUVRIERE LANCERA UNE VASTE CAMPAGNE D'INFORMATION DES USAGERS DU SERVICE PUBLIC**